



Responsible Business Alliance

Advancing Sustainability Globally

# GUIDE PRATIQUE

## SUR LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Août 2019

# SPECTRE DE TRANSPARENCE

Les acheteurs font des efforts pour intégrer la responsabilité sociale et environnementale dans leurs décisions d'achat. Le moyen le plus efficace consiste à évaluer un ensemble cohérent d'indicateurs accessibles au public utilisés par les entreprises pour rendre compte de leurs performances et de leurs progrès. La transparence est un cheminement. Du point de vue de l'acheteur, la transparence est évaluée de nombreuses façons et couvre de nombreux sujets. Il existe des centaines d'indicateurs recommandés en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), si bien qu'il est difficile de savoir ce qui est nécessaire pour avoir la certitude que les produits achetés sont fabriqués de manière responsable sur les plans social et environnemental. Les entreprises diffèrent également selon ce qu'elles partagent publiquement en fonction de leur niveau en matière de RSE, de l'endroit qu'elles occupent dans la chaîne d'approvisionnement et des restrictions imposées par les contrats des fournisseurs. Globalement, cela peut poser des difficultés pour comparer les performances des entreprises, ce qui laisse moins de temps aux acheteurs pour se concentrer sur leurs responsabilités principales.

Les membres de la Responsible Business Alliance (RBA) comprennent ce défi. La nécessité de disposer d'un ensemble cohérent de critères pertinents pour évaluer les fournisseurs a été l'un des principaux vecteurs de l'élaboration du Code de conduite de la RBA en 2004, et de sa mise à jour tous les trois ans. Les membres titulaires et réguliers de la RBA s'engagent à respecter le Code de conduite et à établir (puis entretenir) un système de gestion solide, ce qui aura un impact positif sur les employés et l'environnement. Pour que les rapports publics des entreprises soient à la fois transparents et significatifs, la divulgation des informations doit être substantielle, compréhensible pour le lecteur et utile pour la prise de décisions en matière de durabilité. Chaque renseignement fourni doit contribuer à démontrer l'engagement des membres de la RBA à l'égard de la RSE, à fournir la preuve de leurs systèmes de gestion ou à décrire les répercussions sur les employés ou l'environnement. Dans ce document, nous présentons un spectre de maturité lié à une transparence significative que les acheteurs peuvent utiliser comme ressource pour évaluer les informations fournies par les entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale, et pour atteindre leurs objectifs de durabilité en matière d'achat.

De plus en plus d'appels sont lancés en faveur de l'inclusion d'obligations contractuelles qui imposent la transparence, telles que la divulgation des résultats des audits ou la réalisation d'audits sans préavis. Ces exigences sont bien intentionnées, mais souvent en violation directe avec la

législation sur la protection de la vie privée et les accords avec les fournisseurs. Même lorsqu'il est permis de transmettre des données, le volume et la complexité des rapports d'audit lus par des personnes non formées créent un risque élevé de mauvaise interprétation et d'hypothèses inexactes quant au risque. L'harmonisation en matière de transparence permet de mettre en évidence les données pertinentes.

L'idée est que les « indicateurs » énumérés ci-dessous constituent le fondement du *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement*. Ce guide s'adresse principalement aux marques et aux acheteurs, mais les indicateurs sont présentés sous la forme d'une feuille de route afin que toute entreprise, y compris les entreprises situées plus loin dans la chaîne d'approvisionnement, puisse s'en servir comme guide pour entamer son parcours de transparence en matière de RSE.

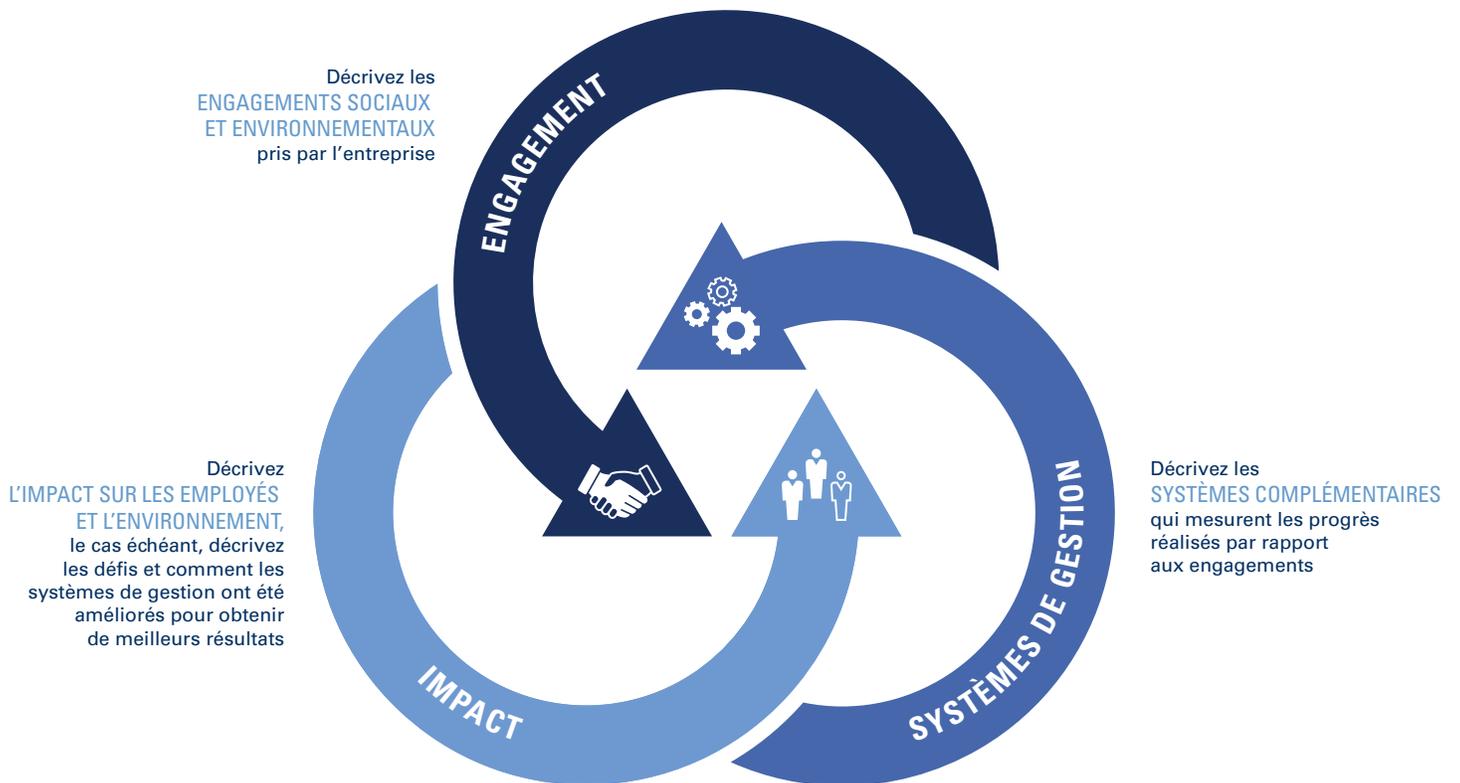
## HARMONISATION

S'alignant sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les dispositions de ce Code de RBA sont tirées de normes internationales essentielles relatives aux droits de l'homme, parmi lesquelles la Déclaration de l'OIT sur les Principes et droits fondamentaux au travail et la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs de l'ONU et les Objectifs de développement durable sont également pris en compte lors de la mise en œuvre des révisions du Code.

En ce qui concerne la transparence, chacune des normes citées en référence propose des idées en matière de divulgation. L'alignement à l'intersection de ces normes garantit que les entreprises divulguent les indicateurs les plus importants, les plus pertinents et les plus généralement attendus, ce qui permet la comparaison entre les entreprises, un avantage concurrentiel pour les dirigeants et des gains d'efficacité pour tous.

La RBA a créé un cadre de travail dans le but d'harmoniser les entreprises et l'industrie. Le *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement* comprend un ensemble d'indicateurs de RSE qui peuvent être utilisés par les acheteurs pour simplifier le processus d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement et créer une harmonisation à travers l'industrie. Pour les entreprises qui choisissent de publier volontairement leurs informations, les indicateurs sont un moyen de répondre à de multiples attentes internes et externes grâce à un seul rapport.

# TRANSPARENCE EN BOUCLE FERMÉE



# LES CONTRIBUTIONS

La RBA a examiné les points communs concernant les éléments sociaux et environnementaux entre les principales normes internationales, les accords-cadres publics et les recommandations des ONG, notamment :

- Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme
- GRI G4 : Global Reporting Initiative
- SASB : Sustainability Accounting Standards Board
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
- Directive de l'UE sur les informations non financières
- Electronics Watch
- Considérations sur les marchés publics de toute l'Europe

À partir de ces sources, nous avons extrait les indicateurs qui aident les entreprises à démontrer leur engagement envers la RSE, leurs systèmes de gestion complémentaires et/ou l'impact (positif ou négatif) de ces systèmes. Si les impacts ne correspondent pas aux engagements pris, ou si les systèmes de gestion ne fonctionnent pas comme prévu, les entreprises peuvent alors expliquer les défis et les modifications apportées pour respecter leurs engagements envers les employés et l'environnement.

## COMPLEXITÉS

Il existe une multitude de normes de reporting et des centaines d'indicateurs qu'il est recommandé d'inclure dans les rapports en matière de RSE des entreprises. Ces recommandations sont fondées sur un raisonnement valable et sur une tendance à une plus grande transparence. Cependant, la quantité phénoménale de données fait qu'il est difficile pour les entreprises de créer un rapport ou un site Web unique qui répond aux besoins de toutes leurs parties prenantes importantes.

Les rapports sur le développement durable des entreprises évoluent. La capacité de recueillir et de rendre compte de la performance environnementale et sociale de la chaîne d'approvisionnement progresse plus rapidement que les contrats qui lient les fabricants et leurs fournisseurs. Compte tenu de la réalité des contrats et de l'incidence des rapports publics, l'évolution des rapports peut prendre de nombreuses années. Les entreprises auront peut-être besoin de 2 à 5 ans pour atteindre leurs ambitions en matière de

reporting RSE, ce qui leur laisse le temps de mettre à jour des contrats fournisseurs longs et complexes. Au fur et à mesure que les contrats, les accords avec les fournisseurs et les réajustements de l'industrie progressent, les divulgations publiques progresseront également. L'alignement sur les indicateurs et l'harmonisation croissante de la publication de l'information vont permettre une adoption plus rapide du concept et des réalités d'une transparence significative.

Dans cette optique, la RBA a réduit au minimum les indicateurs recommandés et a défini un système de divulgation qui est dit Bon/Mieux/Optimal. Cette méthodologie permet à toutes les entreprises d'utiliser ce processus, met en évidence celles dont l'information divulguée est avancée et progressive et laisse place à l'évolution des indicateurs avec le temps.

## AVANTAGES POUR LES ACHETEURS

Les directives de l'UE en matière de marchés publics mettent davantage l'accent sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement en permettant aux États membres de faire preuve de souplesse en exigeant des étiquettes de produits et en offrant des incitations à l'attribution de prix (entre autres). Le *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement* de la RBA offre de nombreux avantages aux acheteurs souhaitant promouvoir les directives de l'UE. La RBA exige que les membres titulaires et régulateurs fassent effectuer des audits par des organismes tiers indépendants et homologués dans le cadre d'un processus externe rigoureux visant à établir la confiance que les produits qu'ils achètent sont fabriqués de façon responsable.

### COMPARABILITÉ

En s'appuyant sur un code de conduite commun aligné sur les normes internationalement reconnues telles que les conventions fondamentales de l'OIT, les Principes directeurs de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises, les objectifs de développement durable (ODD) et les priorités communes en matière de marchés publics, la RBA encourage une approche cohérente et comparable pour la transparence et les vérifications préalables tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'évaluation d'un ensemble cohérent de données accessibles au public sur la responsabilité sociale et environnementale dans leurs chaînes d'approvisionnement que les entreprises publient permet à l'acheteur de comparer

de manière utile les performances des fournisseurs. Lorsque les membres de la RBA ont des fournisseurs communs, le partage des audits permet aux membres de la RBA et à leurs fournisseurs d'économiser des millions de dollars chaque année. Ainsi, non seulement ils améliorent l'efficacité dans leurs activités, mais ils réduisent également les coûts qui font obstacle à la durabilité dans l'approvisionnement.

## COHÉRENCE

Pour aider les acheteurs à mieux comprendre comment atténuer les risques, la RBA offre des outils et des programmes qui peuvent renforcer la confiance dans les systèmes de gestion conçus pour créer des conditions sociales et environnementales positives chez les fournisseurs qui composent les chaînes d'approvisionnement. En harmonisant les exigences en matière de transparence avec le *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement* de la RBA, les acheteurs renforceront la cohérence ainsi que l'amélioration continue à l'échelle de l'industrie.

L'amélioration continue est l'élément clé pour obtenir de meilleures conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement ainsi que de meilleures performances environnementales au niveau de l'usine. Les audits validés par la RBA, qui font partie du programme d'évaluation validée VAP (Validated Assessment Program) de la RBA, révèlent les cas de non-conformité au Code de conduite, qui sont alors vérifiés par un cabinet d'audit indépendant. Cela garantit le respect de normes d'audit élevées ainsi qu'une mise en œuvre cohérente de l'audit dans tous les pays, les cabinets d'audit et même chez les personnes en charge des audits. Toutes les observations validées de l'audit sont assorties de délais précis au cours desquels l'installation en question doit y remédier et mettre en œuvre des systèmes pour éviter qu'elles ne se reproduisent. En s'appuyant sur les processus documentés et reproductibles de la RBA, les acheteurs peuvent suivre les progrès réalisés par les fournisseurs et les régions d'une manière cohérente. Afin d'assurer l'équivalence avec les autres normes mondiales et le principe d'amélioration continue, le Code de conduite de la RBA est révisé et mis à jour tous les trois ans.

## ALIGNEMENT INTERNATIONAL

La RBA est depuis longtemps à l'intersection des acheteurs, de l'industrie et de la société civile. Depuis 2016, la RBA a organisé des événements à travers l'Europe pour faciliter les discussions entre ces parties prenantes. Cela nous donne une perspective unique pour voir les possibilités d'harmonisation, de regroupement et de cohérence à l'échelle mondiale. À travers des tables rondes multilatérales, une feuille de route des TIC et des engagements internationaux, la RBA vise à mettre les exigences ambitieuses des acheteurs en phase avec les réalités de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Le *Guide pratique pour la mise en œuvre de pratiques commerciales responsables en matière de vérification préalable dans les chaînes d'approvisionnement* fournit un aperçu des principales normes en matière de conduite responsable dans les affaires et montre comment les initiatives, les programmes et les outils de la RBA peuvent aider les entreprises à mettre en œuvre et à respecter les attentes concernant les vérifications préalables dans la chaîne d'approvisionnement internationale.

## TEMPS ET RESSOURCES

Les acheteurs peuvent offrir des incitations ciblées en fonction de la stratégie et des programmes de reconnaissance fondés sur les risques de la RBA. Les audits validés par la RBA peuvent être utilisés pour établir la conformité aux accords d'approvisionnement, aux normes de RSE internationalement reconnues et aux labels écologiques des produits.

# AVANTAGES POUR LES MEMBRES

Les entreprises qui vendent aux organismes publics et qui sont tenues responsables des exigences des soumissions publiques voient une occasion de s'aligner sur une seule norme industrielle. Parmi les membres de la RBA, ces entreprises sont pour la plupart des marques. L'alignement sur un ensemble commun d'indicateurs pertinents pour les rapports publics offre de nombreux avantages aux membres. Cela permet une approche documentée et reproductible de la production de rapports qui simplifie le processus et réduit le temps nécessaire à la préparation du rapport. Étant donné que le processus de reporting RSE a été simplifié par l'approche de la RBA, les entreprises novices en matière de reporting RSE ont ainsi la possibilité de faire évoluer leur transparence dans le temps.

## AVANTAGE CONCURRENTIEL

La cohérence dans l'ensemble du secteur permet aux clients de garantir les engagements des entreprises en matière de RSE, de transparence et de chaînes d'approvisionnement responsables. Atteindre l'excellence sociale et environnementale dans les chaînes d'approvisionnement offre de plus grandes possibilités d'incitations et de récompenses par le biais des marchés publics. Les membres de la RBA s'engagent à protéger les employés et l'environnement au moyen d'une approche fondée sur le risque en matière d'évaluation, de mesures correctives et de transparence. L'utilisation d'une approche cohérente en matière de rapports permet aux dirigeants de se démarquer auprès des clients du domaine public.

## ACCORD SECTORIEL

Aucune organisation ne peut à elle seule assurer l'absence de risques sociaux et environnementaux mais, collectivement, un groupe d'organisations engagées peut travailler à l'amélioration continue d'une chaîne d'approvisionnement partagée. Les membres affiliés, réguliers et titulaires de la RBA s'engagent à adopter un code de conduite commun, en phase avec les normes et les lignes directrices reconnues à l'échelle internationale et couvrant des éléments essentiels, notamment : main-d'œuvre, environnement, santé, sécurité, éthique et systèmes de gestion. Le secteur s'est aligné sur le Code de conduite de la RBA pour favoriser l'harmonisation entre les entreprises, les acheteurs et la société. L'accord sur le Code de conduite comme fondement de l'engagement en matière de RSE conduit à une entente commune à l'échelle du secteur et favorise l'harmonisation.

## PARTIES PRENANTES TESTÉES

Les membres ont bénéficié d'engagements multilatéraux sur des sujets tels que le travail forcé, le recrutement éthique et les marchés publics. Le Code de conduite de la RBA et le VAP ont été mis en avant à la suite de ces discussions. Les engagements des membres envers la protection des employés et de l'environnement ont également augmenté. Comme on l'a vu avec de nombreuses initiatives de la RBA, notre travail dans le domaine des marchés publics a été partagé avec des ONG, des acheteurs et des gouvernements, ce qui démontre l'importance de l'engagement des parties prenantes.

## TEMPS ET RESSOURCES

La participation à une méthodologie commune permet aux entreprises de gagner en efficacité en suivant un schéma défini et accepté. Cela leur permet de gagner du temps et de faire évoluer leurs programmes en matière de RSE. Les économies de temps et d'argent réalisées grâce à la production de rapports permettent de réaffecter les ressources à la réalisation d'actions ayant un impact durable et à des investissements supplémentaires pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes importants.

En alignant les rapports de RSE sur les principes énoncés dans le *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement* de la RBA, les entreprises bénéficieront d'un reporting efficace et homogène dans plusieurs secteurs et seront en mesure de réinvestir du temps et des ressources pour produire des effets durables.

# RAPPORTS DES MEMBRES

Les rapports sur la durabilité des entreprises peuvent être réalisés de plusieurs façons. Dans un rapport RSE, l'évaluation principale porte sur le fait qu'il soit substantiel, public et qu'il comporte des indicateurs qui peuvent être comparés et utilisés pour prendre des décisions en toute connaissance de cause. Reconnaisant qu'il existe de nombreuses normes à prendre en considération par les entreprises, la RBA a évité de créer une autre norme et a plutôt cherché des recoupements dans les normes mondiales existantes. La RBA a compilé une liste des indicateurs les plus fréquemment demandés qui répondent à ces exigences. Ces indicateurs de rapport volontaire peuvent être considérés comme une feuille de route vers une transparence significative, permettant aux membres de commencer avec les indicateurs de base et d'augmenter les divulgations au fil du temps.

# RAPPORTS DE L'INDUSTRIE

La RBA produit un rapport annuel sur la durabilité. Dans le présent rapport, nous divulguons les principales observations de l'audit du VAP. Afin de soutenir les efforts des membres en matière de transparence significative, ainsi que les besoins des acheteurs du monde entier, la RBA continuera d'inclure et de faire progresser les données regroupées des indicateurs au niveau sectoriel, dans la mesure du possible.

Un autre avantage des rapports sectoriels est la capacité de constater des progrès dans le temps à une échelle plus grande que ce que chaque entreprise pourrait fournir individuellement. À mesure que nous améliorons nos capacités informatiques et que nous exploitons les données du Big Data dans l'ensemble de la RBA, nous serons en mesure d'offrir des analyses de données plus fiables pour montrer l'impact collectif des membres de la RBA sur leurs chaînes d'approvisionnement dans leur globalité.

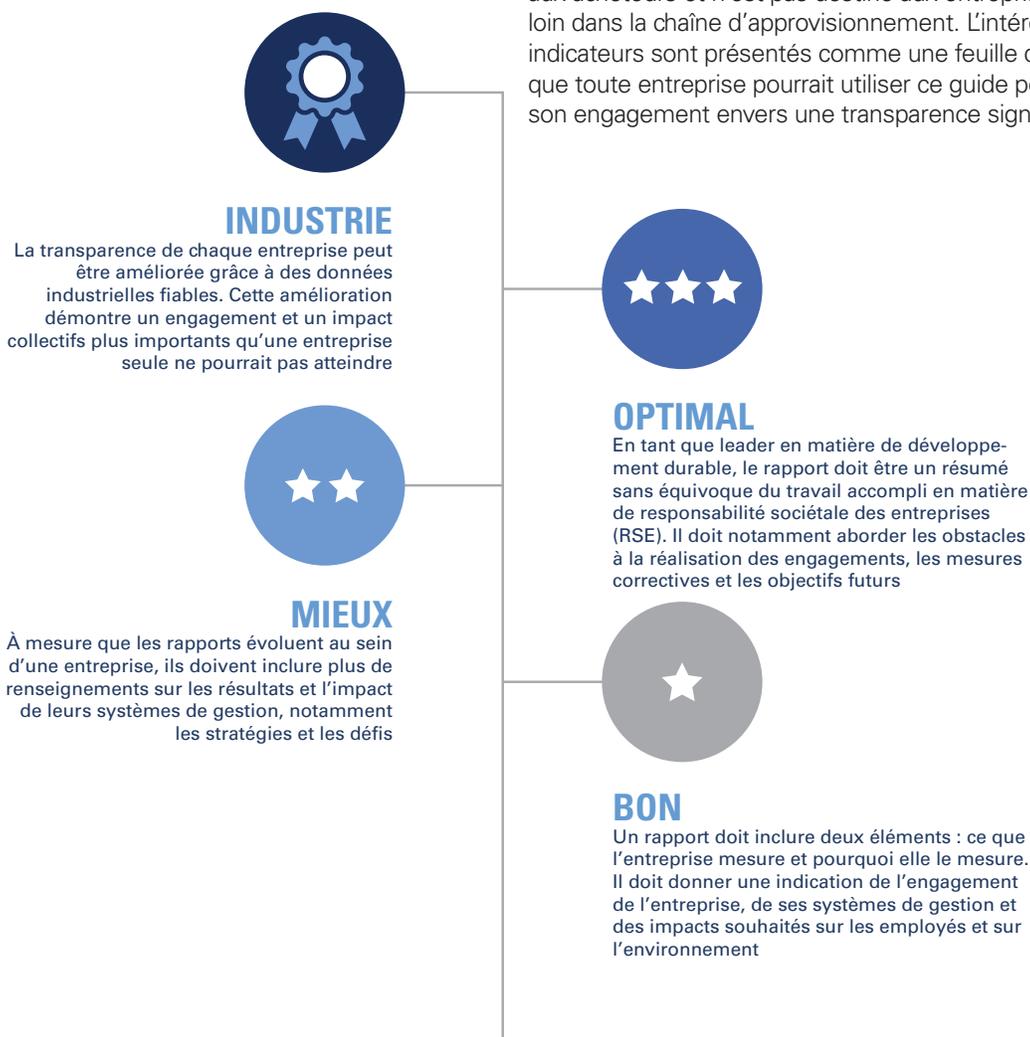
# FORMAT

Il existe de nombreuses façons de divulguer des données sociales et environnementales pour une entreprise : un rapport officiel, des pages Web spécialisées ou d'autres publications telles que des communiqués de presse et des livres blancs. Quel que soit le format, il convient de fournir des données pertinentes, publiques et comparables que les clients et autres parties prenantes pourront utiliser pour prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Afin de favoriser l'harmonisation et l'uniformité, la RBA recommande que chaque entreprise ait une adresse URL personnalisée qui décrit où trouver l'information ci-dessus, ainsi que les engagements en tant que membre de la RBA, par exemple : [www.site-entreprise/RBA](http://www.site-entreprise/RBA)

# SPECTRE DE MATURITÉ

Afin d'encourager les entreprises à s'engager sur la voie de la transparence, nous avons fourni une feuille de route étape par étape, allant d'un reporting de base mais significatif à un reporting rigoureux et sans équivoque. Nous y sommes parvenus grâce à un système dit Bon/Mieux/Optimal. Lorsque les entreprises sont novices dans le domaine de l'information à divulguer, elles peuvent commencer par les indicateurs se trouvant dans la colonne « Bon ». À partir de ce point de départ, une carte est tracée pour les guider vers le prochain niveau de transparence. Si leur ambition est de progresser vers un reporting plus rigoureux, il existe des niveaux de divulgation plus avancés pour atteindre les colonnes « Mieux » et « Optimal ». Comme mentionné précédemment, ce guide est destiné aux marques et aux acheteurs et n'est pas destiné aux entreprises situées plus loin dans la chaîne d'approvisionnement. L'intérêt est que les indicateurs sont présentés comme une feuille de route, de sorte que toute entreprise pourrait utiliser ce guide pour promouvoir son engagement envers une transparence significative de la RSE.



# INDICATEURS

Lorsque les thèmes des indicateurs clés étaient communs à toutes les normes mondiales (GRI, OIT, OCDE, SASB, etc.), les descripteurs des indicateurs avaient tendance à être similaires mais non identiques. Pour simplifier ce processus, la RBA a cherché un alignement dans l'esprit de l'indicateur, plutôt qu'une correspondance directe dans le texte. Une section « Définitions » est disponible pour plus de clarté. Les indicateurs énumérés représentent un accord général sur le fait que les données demandées sont importantes et

pertinentes pour la prise de décision en matière de durabilité. En suivant les grandes lignes de ce guide et en ne demandant que ces indicateurs, l'utilisation de la catégorie Bon/Mieux/Optimal de votre choix réduira la fatigue des ressources liée aux demandes de rapports, permettra une comparaison entre les entreprises et aidera les acheteurs à évaluer de façon cohérente leur chaîne d'approvisionnement. Pour faciliter la visibilité, les indicateurs ont été divisés en trois sections : Engagement, Systèmes de gestion et Impact

## ENGAGEMENT :

Indicateurs qui définissent l'engagement de l'entreprise en matière de RSE

Indicateurs	Outils et services de la RBA	Bien	Mieux	Optimal
Code de conduite des fournisseurs	Adhésion à la RBA (affilié/régulier/titulaire) Code de conduite de la RBA	O/N	Durée de l'adhésion	Catégorie d'adhésion
Engagement public à l'égard des questions sociales et environnementales	Adhésion à la RBA (affilié/régulier/titulaire) Code de conduite de la RBA	O/N	Expliquer	Avantages
Votre <b>évaluation des risques</b> porte-t-elle spécifiquement sur les éléments suivants : 1) Travail des enfants 2) Travail forcé 3) Traite des personnes 4) Heures de travail abusives et bas salaires 5) Santé et sécurité 6) Liberté d'association	Questionnaire d'auto-évaluation de la RBA (SAQ) Outil d'évaluation des risques de la RBA Plate-forme d'évaluation des risques de l'initiative RLI	O/N	Expliquer	Avantages
Avez-vous une politique publique de respect des droits de l'homme ?	Adhésion à la RBA (régulier/titulaire)	O/N	Populations couvertes	Comment les politiques en matière de droits de l'homme sont mises en œuvre et diffusées dans la chaîne d'approvisionnement
Identifiez les principaux fournisseurs	RBA en ligne	Les 10 meilleurs	80 % des dépenses	95 % des dépenses
Programme d'économie circulaire (au niveau de l'entreprise)	Module de rapports environnementaux en ligne de la RBA	Objectif de réduction des déchets	Objectifs et progrès en matière de contenu recyclé	Modèle d'affaires de l'économie circulaire
Prochaines étapes de la stratégie de la chaîne d'approvisionnement RSE (au niveau de l'entreprise)	Système de détection de la RBA	Les 3 meilleurs	3 meilleurs par région	Exemples spécifiques

## SYSTÈMES DE GESTION

Indicateurs qui expliquent le système de gestion qui soutient l'engagement

Indicateurs	Outils et services de la RBA	Bien	Mieux	Optimal
L'entreprise nomme-t-elle un agent de la RSE pour surveiller la conformité ?	S.O.	O/N	Expliquer	Avantages
Effectuez-vous des évaluations des risques liés à la chaîne d'approvisionnement ?	Outil d'évaluation des risques de la RBA Questionnaire d'auto-évaluation de la RBA (SAQ)	O/N	Expliquer	Avantages
Votre <b>programme d'audit</b> vise-t-il spécifiquement les éléments suivants : 1) Travail des enfants 2) Travail forcé 3) Traite des personnes 4) Heures de travail abusives et bas salaires 5) Santé et sécurité 6) Liberté d'association	Audits validés Reconnaissance du VAP	O/N	Expliquer	Avantages
Liste des pays qui composent la chaîne d'approvisionnement	Questionnaire d'auto-évaluation (SAQ)	Nombre	Liste	Liste des produits fabriqués dans chaque pays
Pays audités au cours de la dernière année civile	RBA en ligne Audits validés	Nombre	Liste	Liste des produits ou fournisseurs audités
Des audits dans le cadre du VAP (ou des audits par des tiers indépendants équivalents) ont été effectués au cours de la dernière année civile	RBA en ligne Audits validés	Nombre	Pourcentage de la chaîne d'approvisionnement	Niveaux de la chaîne d'approvisionnement
Fournisseurs dans le cadre du programme de renforcement des capacités (fournisseurs en dessous des attentes)	RBA e-Learning Academy Programme d'engagement de l'usine	Nombre	Pourcentage de la chaîne d'approvisionnement	Par niveau dans la chaîne d'approvisionnement
Un mécanisme efficace de plaintes et de réclamations (au niveau de l'entreprise et du fournisseur)	Programme d'évaluation validée VAP (Validated Assessment Program) Programme de cadre de travail responsable RWP (Responsible Workplace Program)	O/N	Expliquer	Principaux problèmes
Rapports environnementaux (au niveau de l'entreprise)	Module de rapports environnementaux en ligne de la RBA	Ce qui est mesuré et les totaux annuels, notamment les GES de catégorie 1 et 2	Objectifs et progrès environnementaux à long terme, y compris les catégories 1 et 2 et le calcul de la catégorie 3	Performances individuelles dans le cadre d'efforts mondiaux plus vastes
Approvisionnement en minéraux (au niveau de l'entreprise)	Initiative sur les minéraux responsables RMI (Responsible Mineral Initiative)	Utilisation de CMRT	Liste des fonderies	Par région et matériau
Défis de la chaîne d'approvisionnement en matière de RSE (au niveau de l'entreprise)	Système de détection de la RBA	Les 3 meilleurs	3 meilleurs par région	Exemples spécifiques

## IMPACT

Indicateurs qui expliquent l'impact de l'engagement

Indicateurs	Outils et services de la RBA	Bien	Mieux	Optimal
Indiquez les problèmes majeurs liés à la RSE auxquels l'entreprise est confrontée dans son ensemble	Système de détection de la RBA	Les 3 meilleurs	3 meilleurs par région	3 meilleurs résultats par niveau et par secteur géographique ou impacts graves
Nombre de fournisseurs avec reconnaissance de la RBA (fournisseurs dépassant les attentes)	Reconnaissance du VAP Prix « Factory of Choice »	Nombre	Pourcentage de la chaîne d'approvisionnement	Liste des fournisseurs
Résultats d'audit regroupés	RBA en ligne Audits validés	Les 3 meilleurs	3 meilleurs par région	Par niveau et secteur géographique ou impacts graves
Pourcentage d'audits comportant des « observations prioritaires », des problèmes de « tolérance zéro », des « violations fondamentales » ou équivalents	Rapport de conformité des membres de la RBA	Nombre	Pourcentage de la chaîne d'approvisionnement	Taux de clôture
Détails sur les observations ou les questions d'ordre prioritaire associées aux activités de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise et/ou aux relations d'affaires, tant sociales qu'environnementales	Audits validés	Les 3 meilleurs	3 meilleurs par région	Par type de fournisseur
Résumé des mesures correctives et de l'impact	Audits validés	Progrès	Tendances notables	Exemples spécifiques
Exigence d'amélioration continue pour les fournisseurs qui ne répondent pas aux attentes	Audits validés Programme d'engagement de l'usine	Politique	Tendances notables	Exemples spécifiques
Progrès de l'entreprise sur les questions importantes	Participation au groupe de travail, initiatives, etc. de la RBA	Progrès	Tendances notables	Exemples spécifiques

# DÉFINITIONS

## ENGAGEMENT

Code de conduite des fournisseurs	Indiquez si l'entreprise a un code de conduite des fournisseurs ou si elle est membre de la RBA, fournisseur d'un membre de la RBA ou membre d'une initiative de la RBA. La RBA exige que les membres titulaires et réguliers adhèrent au Code de conduite tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
Engagement du public à l'égard des questions sociales et environnementales	Indiquez votre engagement à l'égard des éléments que l'entreprise s'est engagée à respecter relativement aux questions sociales et environnementales ou indiquez votre engagement à respecter le Code de conduite de la RBA. La RBA exige que les membres titulaires et réguliers s'engagent publiquement à respecter l'ensemble du Code de conduite de la RBA.
Votre évaluation des risques porte-t-elle spécifiquement sur les aspects suivants ?  1) Travail des enfants 2) Travail forcé 3) Traite des personnes 4) Heures de travail abusives et bas salaires 5) Santé et sécurité 6) Liberté d'association	Le processus documenté et reproductible d'évaluation des risques RSE de la société identifie-t-il les risques suivants ?  1) Travail des enfants 2) Travail forcé 3) Traite des personnes 4) Heures de travail abusives et bas salaires 5) Santé et sécurité 6) Liberté d'association
Avez-vous une politique publique de respect des droits de l'homme ?	Indiquez si l'entreprise a une politique de respect des droits de l'homme ; si elle est interne, disponible sur demande ou accessible au public.
Identifier les principaux fournisseurs	Les principaux fournisseurs sont généralement définis par les dépenses. La RBA utilise une approche fondée sur le risque qui comprend 80 % des dépenses. Dans certains cas, il peut y avoir des raisons commerciales d'empêcher la publication de la liste. Si la liste ne peut être fournie, notez une explication. Une autre solution pourrait consister à fournir la liste directement, éventuellement dans le cadre d'un accord de non-divulgence.
Programme d'économie circulaire (au niveau de l'entreprise)	Expliquez dans quelle mesure l'entreprise a envisagé d'inclure une stratégie pour l'économie circulaire.
Prochaines étapes de la stratégie de la chaîne d'approvisionnement RSE (au niveau de l'entreprise)	Énumérez les mesures que l'entreprise prévoit prendre au cours des 12 prochains mois pour faire progresser son engagement envers la RSE.

## SYSTÈMES DE GESTION

L'entreprise nomme-t-elle un agent de la RSE pour surveiller la conformité ?	Un agent de conformité à la RSE est une personne qui a accès au conseil d'administration ou à la direction, et qui communique au plus haut niveau les questions relatives à la RSE.
Effectuez-vous des évaluations de risques de la chaîne d'approvisionnement ?	Indiquez si l'entreprise dispose d'un processus documenté et reproductible pour évaluer le risque RSE dans la chaîne d'approvisionnement, ou si elle utilise les outils de la RBA pour l'évaluation du risque dans la chaîne d'approvisionnement.
Votre programme d'audit vise-t-il spécifiquement les éléments suivants ? 1) Travail des enfants 2) Travail forcé 3) Traite des personnes 4) Heures de travail abusives et bas salaires 5) Santé et sécurité 6) Liberté d'association	Lors du processus documenté et reproductible d'audit des risques RSE de l'entreprise, identifiez-vous en toute confiance les risques liés aux éléments suivants ? 1) Travail des enfants 2) Travail forcé 3) Traite des personnes 4) Heures de travail abusives et bas salaires 5) Santé et sécurité 6) Liberté d'association
Liste des pays qui composent la chaîne d'approvisionnement	Expliquez la stratégie de fabrication de l'entreprise, les lieux généraux, les pays ou les villes et les produits fabriqués dans chaque région.
Pays audités au cours de la dernière année civile	Définissez l'étendue géographique dans laquelle un audit RSE a été effectué par un intervenant indépendant au cours des 12 derniers mois ou de l'exercice financier précédent.
Des audits dans le cadre du VAP (ou des audits par des tiers indépendants équivalents) ont été effectués au cours de la dernière année civile	Le nombre d'audits ou le pourcentage de la chaîne d'approvisionnement contrôlé (couvrant l'ensemble du Code de conduite de la RBA et non un sous-ensemble) par un audit du VAP ou un audit tiers effectué par un cabinet d'audit agréé.
Fournisseurs dans le cadre du programme de renforcement des capacités (fournisseurs en deçà des attentes)	Décrivez comment vous renforcez les capacités des fournisseurs qui ne répondent pas aux normes minimales
Un mécanisme efficace de plaintes et de réclamations (au niveau de l'entreprise et du fournisseur)	Décrivez le processus qui favorise l'engagement à traiter les plaintes ou les réclamations des travailleurs. Décrivez l'efficacité du système et la façon dont les réclamations sont traitées, notamment le processus de communication avec l'employé qui a fait la réclamation.
Reporting environnemental (au niveau de l'entreprise)	Expliquez ce dont l'entreprise se dit responsable en matière d'environnement. Expliquez les objectifs, les paramètres et les progrès.
Approvisionnement en minéraux (au niveau de l'entreprise)	Décrivez le processus de sélection des sources d'approvisionnement. Expliquez si l'entreprise s'approvisionne conformément à l'initiative RMI (Responsible Minerals Initiative) de la RBA.
Défis de la chaîne d'approvisionnement en matière de RSE (au niveau de l'entreprise)	Décrivez ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans la stratégie de la chaîne d'approvisionnement liée à la RSE.

## IMPACT

Indiquez les problèmes majeurs liés à la RSE auxquels l'entreprise est confrontée dans son ensemble	Il ne s'agit pas de « défis » dans une usine spécifique, ou dans un pays spécifique, mais plutôt de problèmes qui ont un impact sur la capacité de l'entreprise à être efficace dans ce domaine (par exemple, les gouvernements ne font pas respecter les lois du travail).
Nombre de fournisseurs avec reconnaissance de la RBA (fournisseurs dépassant les attentes)	La reconnaissance de l'usine par un tiers est un moyen pour une entreprise de montrer qu'elle tient ses fournisseurs responsables du respect de leurs engagements envers une chaîne d'approvisionnement responsable. Indiquez combien de fournisseurs, quel pourcentage de fournisseurs ou quels fournisseurs ont été reconnus pour leur excellence en matière de RSE.
Résultats d'audit globaux	Regroupez les résultats des audits de l'année écoulée et identifiez les observations les plus fréquentes.
Pourcentage d'audits comportant des « observations prioritaires », des problèmes de « tolérance zéro », des « violations fondamentales » ou assimilables	Pourcentage des audits qui ont révélé des problèmes flagrants.
Détails sur les observations ou les questions d'ordre prioritaire associées aux activités de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise et/ou aux relations d'affaires, tant sociales qu'environnementales	Décrivez l'exigence et la non-conformité à cette exigence.
Résumé des mesures correctives et de l'impact	Contrairement à l'indicateur ci-dessus sur les défis de l'entreprise, il s'agit d'un résumé des questions les plus importantes, des mesures correctives appliquées et de l'impact mesuré.
Exigence d'amélioration continue pour les fournisseurs qui ne répondent pas aux attentes	Expliquez comment un acheteur pourrait avoir la conviction que l'entreprise aidera les fournisseurs qui ont de la difficulté à se conformer au code de conduite des fournisseurs.
Progrès de l'entreprise sur les questions importantes (liées aux questions énumérées ci-dessus)	Quel niveau d'amélioration a été atteint ? Énumérer les actions regroupées et l'impact de ces actions.

# CONCLUSION

Aujourd'hui, la RBA est composée de plus de 150 entreprises avec un chiffre d'affaires annuel combiné de plus de 5 000 milliards de dollars et employant directement plus de 6 millions de personnes. Notre vision commune est une industrie mondiale qui crée une valeur durable pour les employés, l'environnement et les entreprises.

En créant ce guide pour une transparence significative et en expliquant le cheminement que les entreprises entreprendront pour atteindre cet objectif ambitieux, la RBA espère combler le désir des acheteurs pour une meilleure transparence en respectant les réalités de la fabrication mondiale. En harmonisant les indicateurs, en définissant les exigences et en créant un accord sur le format, nous pouvons ensemble améliorer la qualité des informations publiques sur la RSE dans toutes les industries et avoir un impact significatif au niveau des usines.

## AGIR : LES ACHETEURS

Les acheteurs publics ont l'obligation de comprendre et de faire preuve de diligence raisonnable tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Les professionnels de l'approvisionnement ont besoin de partenaires crédibles et qualifiés ayant l'expertise nécessaire pour faire face à ces risques afin d'effectuer une diligence raisonnable efficace. En guise de mesure unifiée pour aller de l'avant, nous demandons aux acheteurs :

1. de s'aligner sur le Code de conduite de la RBA en tant que norme pour obliger les fournisseurs à rendre des comptes ;
2. d'utiliser le *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement* de la RBA comme cadre pour les exigences de transparence publique ;
3. d'utiliser le VAP de la RBA, ses audits validés et les autres outils et ressources de la RBA mis à la disposition des acheteurs pour leurs processus de contrôle préalable de la chaîne d'approvisionnement.

## AGIR : MEMBRES

En tant que membre de la RBA, vous connaissez la valeur de l'harmonisation. Les membres s'engagent à respecter l'approche d'amélioration continue de la RBA, à tirer parti de l'harmonisation et à promouvoir la mission et la vision de la RBA. En guise de mesure unifiée pour aller de l'avant, nous demandons aux membres :

1. d'adopter les lignes directrices du *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement* de la RBA pour la divulgation publique ;
2. de promouvoir l'harmonisation et la simplification en utilisant une URL personnalisée, par exemple, [www.site-entreprise/RBA](http://www.site-entreprise/RBA) ;
3. de demander à leurs fournisseurs d'adopter les lignes directrices du *Guide pratique sur la transparence en matière d'approvisionnement de la RBA*.





Si vous êtes un acheteur ou un revendeur et que vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur la RBA, les conditions d'adhésion ou les outils proposés aux acheteurs, veuillez nous contacter à

**[MEMBERSHIP@RESPONSIBLEBUSINESS.ORG](mailto:MEMBERSHIP@RESPONSIBLEBUSINESS.ORG)**

---



**Responsible Business Alliance**

Advancing Sustainability Globally

[responsiblebusiness.org](https://responsiblebusiness.org)

©2019 Responsible Business Alliance